

RECYCLAGE JUGE

GAM
NIVEAU 1

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

Tout juge doit :

- suivre les journées de formation de recyclage tous les 4 ans après l'obtention de son diplôme (année suivant les Jeux Olympiques). En cas de non-respect de cette disposition, le juge conserve son diplôme mais en perd le bénéfice (il ne pourra plus officier jusqu'à ce qu'il suive un recyclage dans les conditions prévues supra) ;
- participer au recyclage de son niveau (il est interdit de participer au recyclage d'un niveau supérieur). Si un juge se présente à un recyclage de niveau inférieur à son niveau de juge, il ne pourra juger que les compétitions du niveau pour lequel il a été recyclé.

Remise à niveau sur la base des nouveaux programmes

Public et pré-requis

- Être titulaire d'une licence FFGym de la saison en cours
- Être titulaire du diplôme Juge Niveau 1 GAM
- Les candidats mineurs devront se munir de leur autorisation parentale impérativement

Durée : 7 heures

Effectif en formation : 35 stagiaires

Frais pédagogiques

- salarié OPCO : 140 €
- bénévole club : 40 €
- bénévole club QualiClub Bronze : 20 € (aide régionale)

Calendrier / Lieux

Dimanche 27 novembre 2022, de 9h30 à 17h
OU

Samedi 7 janvier 2023, de 10h à 19h

Centre Technique Régional Henri Guérin
5 allée du Haut-Champ - 22440 Ploufragan

Accessibilité : tous publics, PSH et PMR
(locaux et formation)

Inscription

Les inscriptions se font sur l'extranet du site ffgym.fr dans la rubrique FFGymLicence : [Formation / Gestion des sessions](#)

Date limite d'inscription

AVANT LE 10 NOVEMBRE 2022

Coordonnateur pédagogique

Emilie GUINARD - chevillonemilie@yahoo.fr

Contenu

- Évaluation des programmes Fédéral A et B et imposés

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrements

- Salle de formation
- Vidéoprojecteur
- Supports de cours papiers et informatiques
- Power Point et vidéo d'étude de cas

La formation sera assurée par des formateurs de l'équipe technique régionale et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.

Documents à prévoir

- La brochure technique nationale GAM 2022 - 2023
- Le code FIG 2022-2024
- Programme GAM - Edition septembre 2022

Moyens de suivi et d'évaluation de la formation

- Fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs (pour valider la présence en formation obligatoire)
- Validation du recyclage par présence active en formation
- Validation du livret de formation par le coordonnateur pédagogique de l'action



Contact
Comité Bretagne de Gymnastique - 4 allée Marie Berhaut - 35000 Rennes
Mail : secretariat@ffgymbretagne.com - Tel : 02 23 46 73 81
N° d'activité : 53 35 08167 35 - Siret : 410 506 596 00049